



Contact

Mme Nicole CAHAREL

Direction des Affaires Médicales

☎ 05 94 39 52 13

Mail: recrutement-dam.cdps@ch-cayenne.fr

ou nicole.caharel@ch-cayenne.fr

Dr Véronique SERVAS

Médecin coordonnateur

Centre Hospitalier de Cayenne

Poste: 05 94 39 50 82 / 05 94 39 51 37

veronique.servas@ch-cayenne.fr

Centre Hospitalier Andrée Rosemon

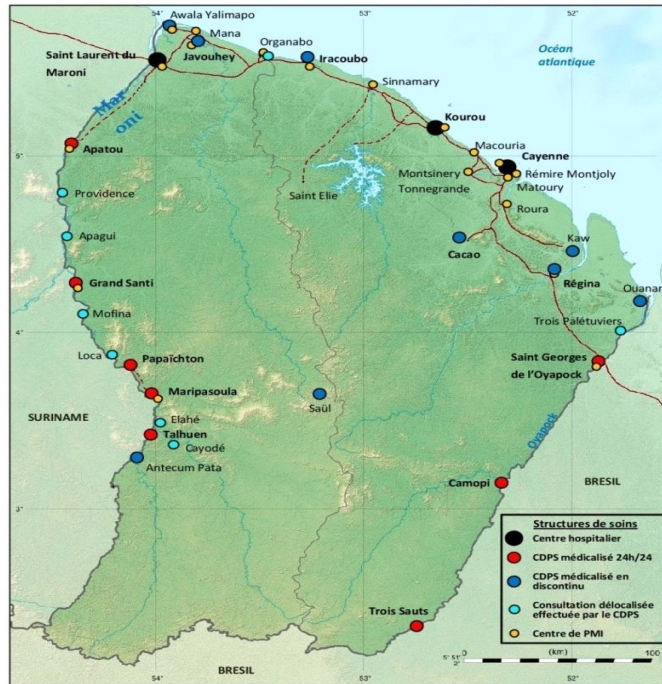
Rue des Flamboyants - BP 6006, 97306 Cayenne Cedex

Pôle de Santé Publique et Recherche

Secrétariat ☎ 0594 39 51 35 📠 0594 39 51 78

Lettre d'information des CDPS et postes médicaux vacants

Mise à jour du 18 mai 2020



Carte des Centres Délocalisés de prévention et de Soins (CDPS) de Guyane (CHAR, 2018)

La Guyane possède 3 hôpitaux (Cayenne, Kourou et Saint Laurent du Maroni) tous situés sur le littoral.

Le reste du territoire est couvert par 16 centres de santé, rattachés à l'hôpital de Cayenne (CHAR) et regroupés au sein d'un même pôle. 8 d'entre eux sont médicalisés H24 (2 à 3 médecins dans chacun d'eux, d'astreinte à tour de rôle) et les 8 autres ont une présence infirmière continue avec une présence médicale en couverture plus ou moins importante suivant le centre.

De plus, 9 consultations délocalisées hebdomadaires sont organisées au départ des centres de Grand Santi, Maripasoula, Papaïchton, St Georges ou Iracoubo (équipes du centre se rendant dans des villages isolés n'ayant pas de centre de santé).

Enfin, des tournées de médecins spécialistes (gynéco, infectieux, pédiatre, odonto ...) de l'hôpital de Cayenne sont organisées régulièrement à destination de ces centres. Selon les emplacements géographiques, les vecteurs de transport sont aériens, routiers ou fluviaux.

Les postes médicaux sont répartis comme suit (cf. carte des CDPS ci dessus) :

- 3 ETP à Maripasoula
- 2 ETP à Papaïchton (missions Loka)
- 1 ETP à Talhuen (missions Elahé, Kayodé, Antecum Pata)
- 3 ETP à Grand Santi (missions Apagui, Providence, Mofina)
- 2 ETP à Apatou
- 1 ETP pour Javouhey et Awala
- 1 ETP à Iracoubo (missions Organabo)
- 1 ETP pour Cacao, Regina, Kaw et Saul
- 3 ETP à St Georges (missions Ouanary et Trois Palétuviers)
- 2 ETP à Camopi
- 1 ETP à Trois Sauts

Un seul vaccin est obligatoire pour votre venue en Guyane, il s'agit de la fièvre jaune. Depuis Février 2015, le rappel tous les dix ans n'est plus obligatoire, une seule injection suffisant à apporter une immunité à vie. Nous avons un peu de paludisme dans les communes isolées, principalement sur les sites d'orpaillage, mais compte tenu du risque minime pour nos équipes, nous ne conseillons plus de prophylaxie.

L'activité des CDPS est une activité de médecine générale, avec beaucoup de pédiatrie, infectieux, gynéco... Vous êtes également amené à recevoir les urgences 24h/24. Des salles de déchoquage sont équipées avec matériel de réanimation et chariot d'urgence dans chaque centre, vous avez bien entendu une liaison possible avec le SAMU et son médecin régulateur 24h/24. Celui-ci peut vous envoyer si nécessaire un hélicoptère, dans tous les centres, même les plus isolés. Les centres sont tous équipés de téléphone, internet et d'un système de télé-médecine permettant de demander des avis spécialisés à Cayenne.

Nous pouvons vous proposer des contrats de remplacements (minimum 1 mois) ou de prise de poste (après période d'essai de 3 mois pour voir si cela vous convient).

Pour les praticiens à diplôme européen, les contrats proposés sont des contrats de PH contractuel (sauf pour les PH titularisés : mutation) minimum échelon 4 ou selon ancienneté (barème CNG) + 40% DOM + 10% précarité + astreintes.

Le billet d'avion aller/retour est pris en charge par l'hôpital. Des logements sont pré-loués par l'hôpital dans chaque site, contre loyer selon les sites pour tous les remplacements.

A votre arrivée 5 jours de "pré-affectation" sont prévus à l'hôpital de Cayenne (formation : hôtel + véhicule de location pris en charge).

Pour information, un remplacement de 3 mois est un bon délai pour bien aborder ces centres sachant que quand cela est possible, nous pouvons vous faire tourner sur plusieurs centres si vous le souhaitez.

Concernant les contrats de longue durée (supérieur à 6 mois), nous offrons la possibilité de contrats annualisés à 80, 60 voire même 50 %. La possibilité de temps partagés CDPS / Urgences-SAMU à Cayenne est actuellement non honorée car plusieurs postes ont été créés.

Afin d'organiser au mieux les remplacements des médecins en poste, une procédure interne établit des dates de limite de dépôt de leurs congés tous les 4 mois. Une fois reçues toutes leurs demandes, nous envoyons un mail à l'ensemble des remplaçants potentiels pour que chacun se positionne.

Vous trouverez ci-dessous un lien d'accès à une partie de notre DROPBOX qui vous éclairera de manière plus importante :
<https://www.dropbox.com/sh/6fv3e6phrv0u1xi/AAAMhmm0F5L5Dp1gypUC4T4ta?dl=0>

Postes vacants en CDPS

Les dates sont celles de présence effective sur site, ce qui présuppose d'arriver quelques jours avant en Guyane pour la pré-affectation et le trajet soit 5 à 6 jours avant.

Centre de Soins	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
APATOU 1			Du 6 juillet au 10 aout					
APATOU 2					Du 1 ^{er} au 30 septembre			
GRAND SANTI 1				Du 1 ^{er} aout au 11 octobre				
GRAND SANTI 2			Du 25 juillet au 31 aout				Du 1 ^{er} novembre au 31 décembre	
GRAND SANTI 3				Du 1 ^{er} aout au 20 septembre				
PAPAICHTON 1			Du 1 ^{er} juillet au 15 aout					
PAPAICHTON 2			Du 1 ^{er} au 15 juillet		Du 29 aout au 12 septembre			Du 1 ^{er} au 31 décembre et au-delà
MARIPASOULA -				Du 15 au 31 aout				
TALHUEN				Du 1 ^{er} aout au 30 septembre			Du 1 ^{er} novembre au 31 décembre et au delà	
SAINT GEORGES						Du 10 octobre au 31 décembre		
CAMOPI 1		Du 5 juin au 10 octobre					Du 23 novembre au 31 décembre et au delà	
CAMOPI 2				Mois d'aout			Du 1 ^{er} novembre au 31 décembre	

TROIS SAUTS			9 juillet au 31 octobre					
CACAO – REGINA	Pas de poste disponible avant 2021							
JAVOUHEY –AWALA				Du 1^{er} Aout au 31 Décembre et au-delà				
IRACOUBO							Du 1^{er} Novembre au 31 décembre et au delà	
Centre de Soins	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE

Nous vous invitons à transmettre votre candidature à l'adresse mail suivante : recrutement-dam.cdps@ch-cayenne.fr ou nicole.caharel@ch-cayenne.fr

Surtout n'hésitez pas à nous demander de plus amples informations.

Bien cordialement

